



Séance du Conseil général, 14 décembre 2020

PROCES - VERBAL

- Président :** M. Silvio Da Pare (soc)
- Présents :** 35 membres du Conseil général (voir liste en annexe)
7 membres du Conseil communal
l'administrateur communal
- Excusés :** 6 membres du Conseil général (voir liste en annexe)

**1. Appel, ordre du jour,
procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020**

Le **procès-verbal** de la **séance du 2 novembre 2020** est adopté.

2. Informations du Président

RAS

3. Informations du Conseil communal

RAS

4. Clôture de la législature 2017 – 2020 et adieux à la Commune

a. Libre espace de parole pour les groupes politiques et les membres du Conseil général

Mme Pierrine Perret intervient au nom des Verts :

Ce soir, 14 décembre 2020, le groupe des Verts de Corcelles-Cormondrèche vous propose de vous tourner vers l'avenir. Nous allons devenir une grande ville et les décisions qui seront prises sur le plan environnemental seront bien plus importantes que dans une petite commune puisqu'elles auront un impact sur une plus grande échelle et toucheront beaucoup plus de monde.

Pour que Neuchâtel soit une ville agréable à vivre au niveau de l'environnement, il y a plusieurs pistes que « nos » élus et élus devront travailler : les différents types de mobilité, les pollutions de l'air et de l'eau, les pollutions sonore et lumineuse, le développement des constructions, des quartiers et des zones arborisées...

Il y aurait déjà plusieurs mesures qui, nous semble-t-il, pourraient être prises facilement et qui apporteraient rapidement un mieux-être. En voici quelques exemples :

- La généralisation du 30km/h dans toute la ville :
le trafic serait plus fluide, il y aurait moins de bruit, donc diminution de la pollution sonore et beaucoup moins de stress pour les piétons et les cyclistes.
- L'extinction généralisée de l'éclairage public, ce qui est déjà le cas à Valangin et à Corcelles-Cormondrèche. Une telle mesure diminue la pollution lumineuse, favorise la petite faune nocturne, les insectes ainsi que les plantes.
- La promotion ou la valorisation des chemins piétonniers à travers toute la ville.
Donner envie de se déplacer à pied : c'est important pour la santé et le moral !
- Des propositions de parcours pour les vélos en attendant d'avoir mieux c'est à dire en attendant la création de vraies pistes cyclables dignes de ce nom !
- Une offre de soutien aux commerces dans les quartiers au niveau des locaux, de l'accès, des terrasses... afin de maintenir une certaine attractivité et une vie sociale en dehors du centre-ville.
- La nécessité d'une réflexion pour tous les projets immobiliers : correspondent-ils à de réels besoins ou plutôt à l'appétit des investisseurs qui espèrent de juteux profits ?
- L'allègement, la simplification des conditions et des exigences pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques.
- La protection des arbres où qu'ils soient et le maintien ou l'implantation de zones vertes : ils apportent détente, ombrage, fraîcheur en cas de canicule et sont une réserve pour la biodiversité.
- Dans une ville où il fait bon vivre, il y aurait moins de voitures ou en tout cas moins de gaz d'échappement et moins de bruit !
La voiture électrique s'impose alors comme la solution idéale !
Idéale ? Oui, pour nous, ici et à condition d'en avoir les moyens !
Mais cette voiture a besoin d'électricité pour alimenter ses batteries et les batteries ont nécessité l'extraction de plusieurs minerais très loin d'ici, en Chine, au Chili... et au prix d'énormes pollutions des eaux et de l'air !
Justement ce que nous voulons éviter chez nous.
Alors, ne misons pas tout sur la voiture électrique !

On peut donc aller à pied, en transport public, en co-voiturage, en vélo... pourvu que l'espace dans lequel on se déplace soit agréable !

Des changements sont nécessaires. On peut toutes et tous y contribuer.

Le groupe socialiste présente une mise en scène, sous la houlette de Mme **Anne Macherel Rey** :

Sacré.e.s « **coco** »s !

Au **co**mmencement de cette **co**nstruction **co**hérente, **co**mbien de nos **co**ncitoyen.e.s a-t-il fallu **co**nvaincre que **co**opérer et **co**llaborer pour une nouvelle **co**mmune – dans les faits, combien de se faire **co**nfiance - pourrait **co**ntribuer à nous **co**ntenter toutes et tous, nous les gens de **Co**rcelles-**Co**rmondèche ?

Courageusement, **Co**nseil communal et **Co**nseil général se sont **co**ordonnés, surmontant de **co**mpliquées et **co**ntinuelles **co**nfrontations, travaillant **co**nstamment en **co**ncertation, afin de **co**mpter de plus en plus de **co**vaincu.e.s !

Sans ce fichu Sars-**Co**vid-19, c'est dans la **co**nvivialité, sans craindre de nous **co**ntaminer, dans une grande **co**mplicité, que nous aurions **co**nfortablement et **co**nvenablement pris **co**ngé de notre chère **co**mmune de **Co**rcelles-**Co**rmondèche.

Mais foin de **co**nsternation ! Les temps sont suffisamment **co**mpliqués ! Soyons donc **co**ntent.e.s que la **Co**nfédération, à défaut de nous **co**cooper, ait fait preuve de **co**mpassion et de **co**hérence en nous laissant de tout notre **co**eur, par cette petite **co**mpilation, **co**mbler **co**rrectement et sans nous **co**ndamner, l'absence d'une toute dernière et joyeuse **co**llation ...

Intervient également, à titre personnel, M. **Jean-Jacques Wenger**, qui présente son ancrage dans les villages de la Commune et remet un présent à l'administrateur.

b. Regards croisés au sein du Conseil communal

Mme **Claire Hunkeler** s'adresse à Mme Anne Kaufmann :

Chère Anne,

Ce n'est pas si simple de résumer en quelques minutes qui tu es et ce que tu as accompli pendant ces 8,5 années au conseil communal de Corcelles Cormondèche. Et aussi ce que tu as accompli avant ça, car avant, tu as été conseillère générale à Peseux du 16 mars 2000 (quelle précision) puis CC, toujours, à Peseux, du 1^{er} juillet 2004 au 30 avril 2007. Après un déménagement à Corcelles, tu y as été conseillère générale puis CC depuis 2012.

Tu as ainsi expérimenté la fusion avant l'heure : Peseux et CoCo, habiter X années sur Neuchâtel. Ne manque que Valangin à ton palmarès.

Responsable du dicastère de la forêt et de la vie locale, tu as conservé ces dicastères durant 8,5 ans. Et je crois pouvoir dire que tu as aimé organiser des animations locales, comme St Nicolas dans la forêt, à Chantemerle. Et tu t'es vraiment intéressée à cette forêt et aux soins qu'il faut y apporter.

« C'est compliqué » : on ne peut pas le cacher, c'est une de tes expressions favorites. Et des complications, il y en a quand on est à ce poste : gérer la forêt qui n'est plus aussi rentable qu'auparavant, mais qui a une fonction

écologique et sociale si importante. Participer aux syndicats du sport et de la culture c'est compliqué aussi, entre félicitations à adresser pour tout ce qui s'y passe bien, et surveillance indispensable pour que ça continue à bien se passer. Pas si simple encore de donner de l'ampleur à une bibliothèque dans des locaux qui eux ne grandissent pas. Compliqué encore de résumer qui tu es. Une image vaut mieux qu'un long discours, Aussi je vais reprendre les livres, au charme désuet, certes, mais qui étaient très présents dans notre enfance : les Martine. Ils datent d'un temps que les moins de 55 ans ne peuvent pas connaître. Et adapter ces livres à toi, Anne, pour tenter de brosser quelques moments phare de qui tu es et ce qui t'occupe :

Bicyclette

Bien sûr, le vélo. On te voit été comme hiver au guidon de ton vélo électrique, avec phare, heureusement, et sans casque, sillonner la commune pour te rendre d'une séance à un cours à donner.

Je me demande si tu ne devrais pas mettre des pneus tout terrain, pour pouvoir aller plus ??facilement dans la forêt, que tu apprécies tant.

Musique

La musique occupe une place importante dans ta vie, entre l'orgue à l'église de Peseux et les leçons de flûte et de piano à domicile. Tous les enfants du village ont bientôt passé faire leur gamme chez toi.

Ane

Ane, pourquoi donc un âne. Non, ce n'est pas à cause de ton prénom. Mais plutôt à cause de l'âne du St Nicolas, ce brave Calypso.

Fête que tu organises chaque année dans la forêt de Chantemerle, avec l'équipe Vie Locale. Un beau et bon moment qui nous a manqué cette année.

Courses

Là encore, à vélo ou à pied, on te voit dans le village, tu remplis ton panier dans les commerces locaux.

Noel

Chaque année, à cette période de Noël, tu organises, un concert au Temple de Corcelles, ou un vin chaud dans le village. Cette année, là aussi Covid oblige, on en a été privé. Mais on compte sur toi pour nous organiser ça l'année prochaine, même si tu n'es plus conseillère communale.

Théâtre

Le théâtre, Anne fait du théâtre, mais non, elle nous parle de théâtre, notamment celui du Passage, probablement un des syndicats où elle a le plus de plaisir à aller, portée par son intérêt pour ce domaine

Dessin

Anne donne-t-elle des leçons de dessin ? Que Nenni, mais elle dessine sur chaque papier qui lui passe sous le nez, notamment pendant les séances du CC

Mes plus belles histoires

Ici, bien sûr, la bibliothèque et ses nombreuses histoires. Où tu mets en avant les auteurs locaux, car on en a, et les sites clunisiens

Voyage :

Anne Constance, on dévoile ton vrai prénom

Anne, te voilà devant une période avec un peu plus de temps libre, avec ton arrêt de la politique.

Nous te souhaitons tous une très belle continuation, avec, notamment, du temps pour répondre à ta curiosité en faisant des voyages avec Laurent, ton époux depuis 35 ans.

Nous te remercions pour tout le travail que tu as fait dans notre commune.

Mme Anne Kaufmann s'adresse à M. Thomas Perret :

Perret, cela peut rimer avec Bonnet ou Béret, mais, cela rime aussi avec Brevet par exemple,

Le Brevet d'une résistance sans faille.

Perret et oui, allons-y, cela rime avec...Budgets. Tu les maîtrises parfaitement, sans oublier, les cachets pour tes employés, tu es bien généreux.

Aux Banquets, tu préfères la Musique Pop et Rock. Reflet de ta fougue, tu es toujours plein de projets, et oui, à vrai dire, la politique, c'est ton truc. D'ailleurs, nouveau conseiller général de la nouvelle commune, la preuve en est.

Thomas, cela rime avec Voilà, c'est peut-être le mot que j'ai le plus entendu quand je t'écoutais les lundi soir lors des séances du Conseil communal. En conclusion de tes dires, tu finissais toujours par : Voilà, Voilà, nous

laissant tous, dans un temps d'attente, parfois assez long, ne sachant pas si tu avais fini ou si tu en ajoutais encore.

Cher Thomas, en voyant ton agenda, nous en étions tous baba :

Entre des Alinéa d'une loi, ton travail de Papa, l'organisation d'un schéma et à peine remis d'une Tourista, tu étais présent et toujours là.

3 mots clés : tu t'engages, tu en veux et tu fonces.

Voilà, voilà, ..., bien cher Thomas, un air de fin par une Toccata ou une Zarzuela qui va nous entraîner jusqu'au Nirvana ?

Ou encore, voilà, voilà, Monsieur Perret, prenons le temps pour manger du Magret aux Bolets, accompagné d'un bon Muscadet ou encore danser le Picoulet.

Perret, c'est un Sommet et Thomas, non et non, Ne me quitte pas, Voilà le mot de la fin, Voilà....

M. Thomas Perret s'adresse à M. Alain Rapin

Ode au Stagiaire

Trop rarement, la poésie vient en politique
Mais devant vous ce soir je gratte, je m'applique
Pour essayer de faire avec de pauvres vers
Le portrait de celui pour qui « le stagiaire »
Est devenu un affectueux surnom
Qu'au Conseil on sort pour un oui ou pour un non

Oui ou non, tel n'est d'ailleurs pas vraiment le problème
Avec cet homme à la parole claire et qui aime
Par-dessus tout toujours atteindre le consensus
Rah, c'est difficile de se fâcher avec lui, en plus !

Après avoir été postier, ou bien facteur
Il est devenu un jour, hé oui, assureur
Je vous rassure, ce n'est pas un margoulin
Pas un spécialiste des contrats mesquins
Non non, lui ce qu'il fait pour la Bâloise
C'est organiser events et fêtes grivoises
Oups, je n'ai rien dit c'est bon je me tais
Je m'en voudrais d'éventer tous tes secrets

A la Commune, il y a six ans qu'il est entré
D'emblée au Service du feu il s'est attelé
Aucune maison, aucun foyer ou cheminée
N'échappe désormais à son œil exercé
Ni d'ailleurs à celui du véritable bataillon
Que forment les membres de sa Commission

Mais son véritable dada, son saint Graal
C'est, vous l'avez deviné, la révision du PAL
Amiers, Sur-les-Rues, Gare, Vernets, Possession
Ces cinq poches et leurs problèmes de circulation
Jusque dans son sommeil venaient et le troublaient
Et les poches, c'est parfois sous ses yeux qu'elles étaient

Mais l'an prochain, bien sûr si tout se passe bien
Si nous n'avons pas de problème avec les trains
Nous verrons tout de même se concrétiser
Ce projet qu'Alain a initié et porté
Un sous-voie au-dessus des Safrières
Et que, peut-être, on appellera « le passage du Stagiaire » !

M. Alain Rapin s'adresse à M. Didier Boillat :

Didier Boillat, Mon Binôme,

Cet homme de La Chaux-de-Fonds, est descendu des Montagnes Neuchâteloises pour épouser la fille du docteur.

Il a travaillé dans des grandes entreprises de l'Informatique à l'Automobile avant de créer son entreprise dans le domaine médical.

Une croissance rapide en politique, à peine arrivé au conseil général, il enchaîne lors de cette dernière législature avec les casquettes de Conseiller communal, Vice-Président et Président du PLRN et enfin député au Grand-Conseil Neuchâtelois. Il y travaillera notamment en commissions sur la mise sur pied du nouveau système hospitalier, le RHNE.

Chapeau !

Arrivé au conseil communal, personne ne souhaitant laisser ses dicastères, je lui ai partagé les miens : Permis de construire et sécurité publique. D'où le Binôme...

Dans ces dicastères, il a pu vivre des moments épiques avec le traitement et l'audition des opposants aux permis de construire et dans la sécurité urbaine, les contrevenants ayants reçus des amendes essayant de les faire sauter.

Par la suite, il reprendra les ressources humaines et la fusion avec le COPIL.

Didier a des passions. Les Animaux, passer des heures à observer un castor ou un martin pêcheur le long d'une rivière ou d'un lac. L'autre étant le cheval cabré ou la conduite de son bolide aux multiples chevaux.

Il est notre Elu. Sur 7 conseillers communaux, 5 en lice et un élu pour notre commune.

Il reprendra les domaines de l'agglomération où comment agrandir encore la commune. De La Tène à Boudry, Pourquoi pas ?

Le développement technologique avec la création d'une Smart City.

La Sécurité en essayant que le feu ne prenne pas dans la caserne. La Sécurité urbaine. Je lance là une fake-news ; Didier aurait passé commande de 20 Subaru 4x4 identique à la nôtre pour équiper les forces du centre-ville.

Et enfin, il devient notre ministre des Finances avec d'énormes déficits, comme la baisse d'impôts, tant attendue par la population.

Didier, je te souhaite du courage et de la ténacité dans ces défis qui t'attendent. Plein Succès !

M. Didier Boillat s'adresse à M. Patrick Bourquin :

Mon cher Patrick,

Nous voici arrivés à la dernière séance de Conseil général d'une législature pas comme les autres. Au moment de faire le bilan de notre collaboration et avant les éloges et les remerciements que tu mérites pleinement, je me permets une toute petite irrévérence :

Mon cher Patrick, tu as été un ministre des finances socialiste comme je les aime, économe avec les deniers publics et conscient des réalités économiques et financières ! Le fait d'enseigner les mathématiques y est peut-être pour quelque chose ?

Plus sérieusement maintenant. Tu as la stature et l'état d'esprit pour être un excellent membre d'un exécutif. Tu sais qu'en tant que membre du Conseil communal, quel que soit notre provenance politique (de droite, du centre, comme de gauche) nous devons travailler pour l'ensemble de la population. Tu sais aussi que nous faisons face à un ensemble de règles fédérales, cantonales et communales. Tu as intégré, dans ton raisonnement et dans ton action, la nécessité du compromis et les limites financières qui cadrent notre marge de manœuvre.

Pour avoir travaillé avec toi durant cette législature au Conseil communal, je me plais à relever ton sens du devoir, ta grande collégialité, ton sens de l'écoute et ton grand respect des personnes. Tu as su apporter ton regard analytique et insuffler le calme et la sérénité nécessaire au travail en équipe. J'y ajoute également la grande pédagogie dont tu fais preuve au moment de défendre tes dossiers, ton expérience d'enseignant y est sans doute pour quelque chose !

A titre d'exemple de ta façon d'envisager la politique, j'ai retrouvé une phrase prononcée à l'annonce de ta candidature, en 2012, à la succession de Jean Studer au Conseil d'Etat neuchâtelois et je me permets de citer Arcinfo : « Le président de commune de Corcelles-Cormondrèche pense être une alternative à ce qu'il appelle un affrontement entre le haut et le bas du canton : "il faut que Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds arrêtent de se faire la guerre. Sinon, dans les querelles de replâtrage, on perd les moyens de faire ce dont on a besoin", s'explique Patrick Bourquin.

La personnalité de Patrick Bourquin se limite-t-elle à celle d'un politicien consensuel et rigoureux ? Bien sûr que non !

J'ai aussi découvert un Patrick Bourquin humain, plein d'humour, bon vivant et amateur des produits du terroir d'ici et d'ailleurs.

Ce fin gastronome est un compagnon de table très agréable et a toujours une histoire intéressante à raconter. Avec lui, le temps passe vite, tout comme cette législature.

Voilà, merci Patrick pour ton engagement et ta présence au sein du Conseil communal. Je te souhaite le meilleur et surtout d'avoir du temps pour Marie-Luce et pour vos fameuses baignades en toutes saisons dans l'Aar.

M. Patrick Bourquin s'adresse à M. François Gretillat

Depuis ton arrivée au Conseil Communal en juillet 2012, nous avons partagé, rien que les lundis soirs, 1150 h de séance... Même si nous n'avons pas toujours été d'accord j'ai beaucoup apprécié ton travail au sein de notre collège.

Scientifique de formation et de métier tu as usé de rigueur, de précision et de clarté dans le suivi de tes dossiers, sans jamais oublié une touche d'humour parfois caustique... Et contrairement à d'autres, tu savais de quoi tu parlais et surtout du faisais ce tu disais. Tu as également su faire preuve de réalisme politique lorsque confronté aux exigences parfois déroutantes de certains services de l'Etat (dont tu fais d'ailleurs partie...), tu as dû plier et installer après-coup un lavabo inutile...

Certes ton passage à la tête du dicastère des bâtiments aura coûté très cher à notre Commune. Je n'ai pas calculé la somme des montants des crédits d'investissement que tu as su défendre et obtenir devant le Conseil Général. La rumeur parle de dizaines de millions ! Mais soyez rassurés, l'argent ne s'est pas envolé. Les bâtiments sont bien là !

J'en citerai quelques-uns sans ordre particulier :

- L'entretien du Petit-Berne
- L'extension
 - Du collège des Safrières,
 - Du réseau de chauffage à distance
- La construction
 - D'une halle de sport avec...
 - Son parking vide.

- D'une crèche pleine
- D'une cuisine communale réputée
- La rénovation
 - Ses vestiaires du foot...
 - De la salle de spectacle, enfin !

Et je m'arrête là pour ne citer que les plus marquants pour les finances communales...

Il faut néanmoins relever que la plupart de ces bâtiments se trouvent le long de l'axe institutionnel si cher à notre cher bureau d'urbanisme. Au vu de l'empreinte construite que tu y laisses, nous pourrions rebaptiser la rue de la Croix. Pour ne pas tomber dans la grandiloquence, une modeste « Allée François Gretilat » pourrait faire assez rapidement l'unanimité. Ce serait une belle reconnaissance du travail accompli pour la collectivité.

Mais au risque de lasser l'auditoire et de virer à la flagornerie, je vais m'arrêter là cher François au rayon des éloges. Et je vais conclure rapidement.

Ah non ! Non, j'ai oublié quelque chose, en fait j'ai encore « *un petit divers, très court...* » :

François, ton mandat de Conseiller Communal prend fin dans 17 jours et quelques heures. Il ne reste donc plus que (à 21h) 411 heures à Elena, ton épouse, pour trouver comment occuper vos lundis soirs et surtout que faire pour t'aider à passer le petit coup de blues que suscitera le manque de séances et l'absence de divers...

Et moi il me reste quelques secondes pour te dire tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec toi et à t'exprimer toute ma gratitude pour les échanges riches que nous avons au cours de ses passés huit années au Conseil Communal.

Merci François et bon vent.

M. François Gretilat s'adresse à Mme Claire Hunkeler :

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'aimerais commencer par féliciter notre présidente, notre chère Claire Hunkeler, d'avoir tenu ce poste ces 2 dernières années, et d'être finalement l'ultime présidente de notre belle commune, d'être celle qui va clore définitivement l'existence des autorités de Corcelles-Cormondrèche, et je n'oserais ajouter : ce n'est pas mal pour une femme, car à coup sûr elle me couperait le micro ! Loin de moi la volonté de faire de vilaines remarques machistes, mais il y a certains sujets sur lesquelles Claire est intransigeante et c'est tout à fait compréhensible. En fait pour dire justement le contraire, nous sommes très fières de terminer cette législature et de rendre les clés de notre commune par une présence féminine à la tête de notre exécutif. Cela montre à mon avis un certain progrès, car malgré les discours égalitaires, les différentes actions de promotion des femmes à des postes à responsabilité, et les mouvements pour dire tout simplement stop à la discrimination, il y a encore beaucoup plus de vieux mecs dirigeants que de femmes. 30 % parmi ce collège, mais déjà 40 % dans la nouvelle commune au niveau de l'exécutif, et tout de même 61 % au niveau du législatif.

Si j'ai commencé par aborder ce sujet, c'est que l'égalité femme homme est importante pour notre présidente, un brin féministe, et elle a parfaitement su mener la barque de l'exécutif pendant ces 2 dernières années, avec poigne et fermeté, caractéristiques souvent attribuées au sexe masculin, mais aussi avec persévérance et habileté pour arriver à ses fins. Et ne croyez pas que se furent 2 ans d'un long fleuve tranquille. Si nous avons convoqué moins souvent le conseil général, c'est parce que la fusion avec le grand Neuchâtel était en point de mire. Cependant la gestion de cette fusion, et notamment les multiples petites ou grandes crises avec le personnel communal, avec la direction de l'administration firent souvent penser à une navigation par grand vents, comme quand les bateaux du Vendée Globe passent les 40ème rugissants, mais notre présidente sut maintenir fermement le gouvernail pour arriver à bon port.

L'histoire du Covid en rajouta une couche, et nous durent changer de mode de fonctionnement. On passa à Zoom Zoom, aux apéros virtuels, et comme notre présidente est mariée à un toubib, on dû vraiment appliquer les directives à la lettre : pas d'assouplissement, pas de laisser aller, le conseil communal appliqua et fit appliquer toutes les directives, parfois farfelues, cantonales et fédérales sous la houlette de sa présidente, un brin dictatrice dans certaines occasions.

Un autre dada de notre présidente est l'école et tout ce qui tourne autour.

Elle défend becs et ongles les enseignantes et enseignants même quand ils ont tort, sont de très mauvaises foi et qu'ils se parquent n'importe comment ! Ben voyons on a toujours mis 8 voitures à cet endroit il n'y a pas de raison que cela change ! Même quand ils terminent leur travail et sortent de leur classe ou salle de sport en laissant les portes ouvertes et la lumière allumées : là elle demande de changer le système de fermeture des bâtiments pour qu'il soit adapté aux défauts de ses protégés.

Elle a fait des pieds et des mains pour que l'on agrandisse les collèges, elle a défendu avec fermeté chaque investissement auprès de l'école pour que les enfants de Corcelles-Cormondèche aient de belles grandes classes, des salles de sport en suffisance et aussi des buts de foot dans le préau. Claire est la gourou de la commission animécole, elle mène cette équipe pour que les à côté de l'école soit des moments de convivialité, et elle y tient, et elle a tout fait pour que cette commission existe encore dans la nouvelle commune et que la cagnotte accumulée serve aux futur des Safrières. Elle tient tellement à cet environnement scolaire, qui rythme sa vie, que vous aurez remarqué que nos séances n'ont jamais lieu en période de vacances scolaires, même si cela fait belle lurette pour beaucoup d'entre nous que nous n'avons plus du tout de relation avec ces cycles.

Pour terminer quelques mots sur l'appartenance politique de Claire : celle de toujours, la gauche, mais pas l'extrême gauche, celle où les camarades se permettent de temps en temps de mettre des œufs d'esturgeon sur leurs toasts. Et même si la rose de notre présidente a tendance à se faner ces dernières années, peut-être à cause des innombrables pousses vertes qui prennent toute la place et ne produisent que des feuilles, Claire y croit encore beaucoup. Et peut-être qu'elle prendra des responsabilités au sein du parti maintenant qu'elle a eu cette expérience avec nous. Bon vents chère Claire et encore merci pour tout ce que tu as accompli avec nous.

c. Allocution du Président du Grand Conseil

M. Baptiste Hunkeler, présidente du Grand Conseil, s'adresse ensuite à l'assemblée (texte de l'allocution non disponible).

d. Allocution de la Présidente du Conseil communal

Mme Claire Hunkeler, présidente du Conseil communal, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

Monsieur le président du Grand conseil,
Monsieur le président du conseil général,
Chère conseillère communale et conseillers communaux, très chers collègues,
Cher conseillères et conseillers généraux,
Monsieur l'administrateur,

Nous voici à la fin de la législature, une législature si particulière. A la fois particulière par le coronavirus qui s'y est invité sans y être convié, et par le fait qu'elle sera la dernière de notre commune de Corcelles-Cormondèche sous cette forme-là.

Qqs mots sur mes collègues et un peu d'histoire puis des remerciements.

Pour 5 d'entre nous, nous aurons passé 8,5 ans ensemble. Ensemble, nous avons travaillé tous les lundi soirs, pour les séances du CC, et de nombreuses autres fois dans la semaine pour d'autres dossiers. Pour Alain, ce sera 6,5 ans, pour Didier, 4 ans.

On a passé 1267 heures ensemble, rien que pour les séances du CC, depuis l'été 2012. A 40h par semaine = 32 semaines à plein temps.

Ce job de conseiller communal est/fut un beau job, riche, varié, avec un rythme intensif. Nous avons pu travailler ensemble, en équipe, trouvant des compromis en discutant. Nos débats sont/ ont été des débats d'idées. On ne

se quitte jamais fâchés le lundi soir, même si nos avis sont différents. Et on a toujours su trouver une solution, la meilleure dans l'intérêt de nos habitants et de notre commune. La collégialité n'est pas un vain mot.

Au 1er janvier, nos chemins politiques se séparent, l'un continue au CC de notre nouvelle commune, d'autres au CG, et d'autres enfin mettent un terme à leur parcours politique. Enfin, dans l'immédiat du moins.

Chers collègues du CC, chers amis, j'ai aimé nos débats, découvert vos particularités, vos petites habitudes, et appris à les aimer. Vous m'avez parfois freinée quand je voulais aller plus vite, et vous m'avez souvent amusée, dans le bon sens du terme. On a travaillé, beaucoup travaillé, mais aussi ri, et ça a fait du bien. Je remercie chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour l'immense travail de grande qualité, que vous avez accompli pour notre commune et ses habitants, vous allez me manquer. Les lundis soir seront bien différents sans vous.

Passons à l'histoire maintenant. ??? brièvement

Celle de notre commune à laquelle nous sommes tous très attachés (on n'y consacrerait pas autant de temps sinon 😊) et on ne serait pas là ce soir, ensemble, alors qu'il n'y a même pas d'apéro

Je pourrais vous parler de Corcelles (du latin curcellis : petit domaine) entre dans l'histoire écrite de notre canton en 1092 déjà lorsqu'un dénommé Humbert fonde un prieuré et donne des terres à la grande abbaye de Cluny. Le magnifique temple clunisien, que l'on connaît et apprécie aujourd'hui encore, est construit au XI et XIIème siècle. La commune fait toujours partie de la fédération des sites clunisiens.

Le nom de Cormondrèche, quant à lui, est attesté par écrit depuis 1179, il signifierait « ferme, domaine, ha-meau ».

Mais vous trouverez tout cela dans cette magnifique brochure.

Jusqu'en 1888, chacun des deux villages est géré par une corporation présidée par un gouverneur. Ces corporations géraient les besoins en matière scolaire, l'approvisionnement en eau potable, les fontaines et le service du guet.

ET en 1888, les deux villages fusionnent, une administration unique est alors mise en place, ceci suite à une loi cantonale sur les communes. Les institutions du Conseil général et communal, les commissions, notamment scolaire, ont été instaurées à ce moment-là.

Je n'ai malheureusement pas retrouvé le discours du premier président, ça m'aurait amusé de vous le lire.

Donc les fusions, ça nous connaît. Pendant 120 ans, ràs.

Puis on redémarre. Nos prédécesseurs en 2008-2012 y avaient déjà bien réfléchi. Et les élus au CC de mai 2012 (majorité de l'équipe actuelle) ont remis de suite l'ouvrage sur le métier : le 6 novembre 2012, 4 mois après être entrés en fonction : on rencontre nos homologues de la ville pour discuter de cette fusion, et cela se poursuit par un repas au palais du Peyrou. Nostalgie, c'était la belle époque où le Covid ne sévissait pas.

L'histoire, c'est aussi des dates, en voici quelques-unes de notre histoire récente :

6 janvier 2016 signature de la convention de fusion, au musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, par les présidents et secrétaires des CC des 4 fiancées

8 février 2016 les conseils généraux acceptent la convention de fusion, une partie d'entre vous était déjà là.

5 Juin 2016 : votation populaire dans les 4 communes, 3 disent oui, 55% oui à CoCo, non de Peseux, recours déposé puis accepté

25 Novembre 2018 : Peseux vote à nouveau, dit OUI, un recours à nouveau retarde la procédure, il est rejeté en novembre 2019.

1.1.2021 Nouvelle commune de Neuchâtel est là, formée de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, vous avez écrit une page de notre l'histoire. Dès le 1er janvier, nous rejoignons une entité plus vaste, la 3ème ville de Suisse romande qui a un extraordinaire potentiel,

Durant la prochaine législature, les nouvelles autorités vont mettre en musique la magnifique partition qui est cette convention de fusion.

Ça c'est donc pour dans 18 jours.

Et qu'en est-il des dernières années, en voici un bref bilan

Grâce aux crédits octroyés par vous, cher.e conseiller et conseillère général.e, grâce à votre travail et grâce également à celui des collaboratrices et collaborateurs de Corcelles-Cormondrèche, et à celui du CC, nous apportons à cette nouvelle commune des villages en très « bon état », avec de belles infrastructures dernier cri dont j'en cite brièvement quelques-unes.

Une structure parascolaire permettant d'accueillir plus d'une centaine d'enfants, une table de midi, une crèche et une cuisine communale, une école agrandie pouvant accueillir 450 élèves, une halle de sport au doux nom de Juliette, un parking couvert, une jolie rénovation du bâtiment de la salle de spectacle.

Le PAL est sur des rails, sous ces rails un sous-voie rendant l'accès au site des Safrières plus facile pour les élèves sera creusé l'année prochaine. Ainsi que la voie pédestre/cyclable qui reliera l'ouest à l'est. Et plein d'autres réalisations encore.

Et je ne parle pas de ce qui se voit moins mais fonctionne bien : les conduites sous-terraines sont saines, les finances tiennent le coup, bibliothèque est accueillante, la forêt bien gérée, Etc.

Je souhaite dire un mot encore pour les membres du Personnel de notre commune. Au nom du conseil communal, je les remercie chaleureusement pour tout le travail qu'ils ont accompli ces dernières années et particulièrement cette année 2020. Un grand MERCI à eux d'avoir tenu le rythme de travail durant cette longue mise en place de la fusion, entraînant des activités supplémentaires et générant une certaine incertitude. Et le tout durant une crise sanitaire majeure. Merci à eux, qui ont tous une place dans la nouvelle commune.

Au nom du conseil communal encore, je remercie notre administrateur pour tout son travail durant ces années passées à la tête de notre commune, et particulièrement pour ces derniers mois avec la mise en place de la nouvelle commune. Nous lui souhaitons une bonne continuation pendant les 4 prochains mois avant sa retraite, durant lesquels il pourra faire le lien entre nouvelle et ancienne commune. Au nom de nous tous, un grand MERCI à toi, Pierre.

Nous avons prévu de fêter dignement cette dernière séance, avec un bel apéro, en invitant les anciens présidents des CG, et également les anciens CC qui ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est. Covid oblige, vous le savez, nous avons dû y renoncer. C'est triste, les rituels sont importants pour marquer la fin d'une étape, et cette étape pour notre commune est importante. C'est triste mais c'est ainsi, et nous n'allons pas laisser ce Covid nous gâcher ce moment historique.

Chères conseillères générales, chers conseillers généraux, vous pouvez quitter cette dernière séance de CG la tête haute, fier.e.s du travail accompli.

Je vous remercie pour votre travail et pour la confiance que vous avez témoigné envers le CC durant ces 4 années.

Cette fusion ne changera pourtant pas notre nom : les habitants de Corcelles s'appelleront toujours des Casse écuelles, et ceux de Cormondrèche des Cormontants.

A chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite à vous et à vos proches, une belle santé, ce qui n'est pas un vain mot en cette période, et des belles fêtes de fin d'année.

Merci

e. Allocution du Président du Conseil général

M. Silvio Da Pare, président du Conseil général, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Madame la Présidente de Commune,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,
Chers collègues,

Ça y est ! Nous y sommes. Enfin presque, encore quelques jours...

Ce soir, nous siégeons pour la toute dernière fois en tant que Conseillères générales et Conseillers généraux de Corcelles-Cormondèche. En effet, au 1^{er} Janvier 2021, ensemble avec Neuchâtel, Peseux et Valangin, nous avons décidé d'unir nos destinées et de devenir la nouvelle Commune de Neuchâtel, ceci à la suite de la décision validée par notre population.

Si nous devons faire une rétrospective de notre commune, que devrions-nous dire ?

Eh bien, que de chemin parcouru pour Corcelles et pour Cormondèche. L'Histoire de notre commune nous le montre. Je citerai :

- dans l'antiquité, territoire peuplé par des celtes, et puis par des romains ;
- durant le Haut Moyen Âge, territoire peuplé par des mérovingiens et par des carolingiens ;
- durant le Moyen Âge central, territoires gérés par les Seigneurs de Cormondèche et les Moines de Corcelles ;
- sous l'ancien régime, gestion du territoire par des corporations de villages et ensuite par la Mairie de la Côte regroupant en ce temps-là Auvernier, Corcelles, Cormondèche et Peseux ;
- pour finir, création de la commune politique moderne telle que nous la connaissons de Corcelles-Cormondèche suite à la loi neuchâteloise sur les communes du 5 mars 1888.

On peut le voir, d'aussi loin que les traces écrites nous le révèlent, l'Histoire de Corcelles-Cormondèche n'a jamais été immuable ou figée. Notre commune s'est toujours adaptée à son époque et à la situation géopolitique du moment, toujours en perpétuelle évolution et mutation. Aujourd'hui, c'est une étape de plus dans cette adaptation perpétuelle que nous assistons et à laquelle nous avons contribué.

Oui, Mesdames Les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, cette fois-ci nous avons été les principaux acteurs de ce tournant. Notre décision au Conseil général du 8 février 2016, ainsi que celles de nos pairs dans les Conseils généraux des 3 autres communes, a ouvert le processus de fusion pour arriver à la réalité qui se présente le 1^{er} Janvier 2021. Cette fois-ci, nous ne sommes plus les témoins de cette évolution historique que, grâce aux écrits et aux témoignages laissés, nos aïeux nous ont légués. Nous en avons été les précurseurs.

Si ceci marque la fin de la vie politique et administrative de nos deux villages en tant qu'entité autonome, cela ne marque en aucun cas la fin de l'histoire de Corcelles-Cormondèche. Bien au contraire, elle marque un tournant dans son existence, un tournant bienheureux, enthousiasmant et qui augure de nouvelles perspectives pour son développement, ainsi qu'à ses concitoyens.

Si au Moyen Âge c'était tout une expédition pour aller de Neuchâtel au Locle, de nos jours au fil des progrès technologiques, on se rend bien compte que les frontières se raccourcissent et que notre horizon s'élargit et s'agrandit. Nous ne pouvons plus continuer à regarder uniquement notre nombril et oublier ce qui se passe autour de soi.

En décidant de nous unir avec Neuchâtel, Peseux et Valangin, nous avons fait le pari de l'avenir et de regarder toujours devant soi. Nous avons décidé de léguer aux prochaines générations une communauté qui veut voir loin, qui veut être ambitieuse dans ses perspectives et qui veut nous agréger dans un monde plus vaste, plus ouvert, plus fraternel.

A ce propos, je me tourne vers mes collègues qui vont poursuivre cette fantastique aventure au sein des nouvelles autorités. Monsieur le Conseil communal, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux fraîchement élus de la nouvelle commune, n'oubliez pas de voir loin, avec ambition et détermination, mais avec aussi un regard attentif sur nos villages.

La nouvelle commune commence à la Forêt de Dame Othenette en ouest, à Valangin au nord et à Chaumont en est. N'oubliez pas que désormais Corcelles-Cormondèche est AUCSI la nouvelle Commune de Neuchâtel, tout comme la nouvelle Commune de Neuchâtel est aussi Corcelles-Cormondèche.

La nouvelle commune est à réinventer, elle doit être une communauté où tout citoyen a sa place. N'hésitez donc pas à la façonner à votre image, avec la même sensibilité que vous avez eue pour notre commune, de l'imaginer comme un village où tout le monde se connaît, proche de chacun et attentive aux plus démunis.

C'est aussi l'occasion de réinventer la politique et la démocratie locale, au contact direct avec nos concitoyens. J'espère que les assemblées citoyennes seront le lieu idéal d'échanges et de confrontations pacifiques d'idées, de propositions citoyennes. Je souhaite que ces assemblées citoyennes soient comme l'agora de la Grèce antique, c'est-à-dire un espace public de rassemblement social ou politique où se réunit l'ensemble du peuple ou du Conseil d'une cité pour l'exercice de leurs droits politiques, en tant que personnes libres.

A ce propos, je cite Aristote qui a déclaré un jour : « La politique est l'art de commander à des hommes libres ». Je suis confiant que vous ferez un très bon travail et que vous aurez à cœur de garder haut le flambeau de notre commune au sein des nouvelles autorités.

Je souhaiterais conclure par quelques mots de remerciements et par quelques mots personnels.

Tout d'abord quelques mots de remerciements :

Je souhaite vous remercier, chers collègues, pour cette splendide année de présidence. J'ai pu compter sur vous pour la qualité des débats que nous avons eu durant les séances de Conseil général, même si cela ne fût pas très facile durant l'année 2020. Vous avez su être magnanime avec moi lorsque je faisais des erreurs de protocole. Vous avez donc toute ma gratitude.

Je souhaite également féliciter et remercier le Conseil communal pour le gros travail effectué cette année en particulier, dans le cadre de la fusion. Certes il n'est pas facile de gérer une commune, et je parle par expérience. Alors imaginez-vous avec un processus de fusion en cours la charge de travail que cela donne. Mesdames, Messieurs, Je vous dis bravo !

Je souhaite également remercier notre administrateur communal, Monsieur Pierre Muhlemann, pour sa disponibilité, son soutien et sa gentillesse. Je peux maintenant vous l'avouer que, lorsque j'étais Conseiller communal, j'ai failli fuir après 100 jours d'exercice et que grâce à ses conseils avisés, j'ai survécu à ma législature au sein de l'exécutif.

Je souhaite remercier tous les employés communaux que j'ai côtoyés et sur qui j'ai pu compter toutes ces années lors d'organisation de manifestations dans notre commune. Votre présence était appréciable et appréciée par votre serviteur.

Et quelques mots personnels...

Lorsque je suis entré au Conseil général pour la première fois, c'était le 1^{er} Juillet 2004. Je jour de mon anniversaire, j'avais alors 35 ans. Je n'aurai jamais imaginé rester si longtemps au sein de cette assemblée. Ce furent 16 années merveilleusement bien remplies, très intéressantes, motivantes, et très fructueuses pour moi.

J'ai eu l'occasion de faire connaissance de personnes de culture et de vision différentes de la mienne. Elles m'ont enrichi par leur esprit ou par leur conviction. Certaines d'entre elles sont même devenues mes amis. Qu'elles en soient remerciées de tout cœur. Comme quoi, on peut être d'avis divergent, mais l'amitié elle-même ne fait pas de politique. C'est un fait acquis, je peux vous le confirmer.

Durant ces 16 ans et demi, j'ai eu le grand privilège d'avoir touché presque à tout dans notre institution communale. J'aurai été un simple militant, un Conseiller général, un chef de groupe, un président de section de parti, même un Conseiller communal, et un président de Conseil général. J'ai même soigné ma timidité malade. Au soir du 1^{er} Juillet 2004, je n'aurais imaginé être capable de faire tout cela. Comme quoi, tout peut arriver.

Je désire aussi m'adresser à des personnes en particulier, en l'occurrence Jean-Jacques, Stéphane et Patrick. Il me semble que nous sommes les rescapés de 2004 au sein de cette assemblée. Je vous pose la question suivante : auriez-vous imaginé clore l'Histoire de Corcelles-Cormondèche le soir du 1^{er} Juillet ? Moi pas.

Comme beaucoup d'entre vous, ce soir est ma dernière séance officielle. Au 31 Décembre, j'en aurai donc fini avec la politique communale. Je regarderai donc avec un œil attentif la naissance de cette nouvelle commune. Quant à moi, la question est : Est-ce le moment de voir plus haut ? Peut-être, réponse au prochain épisode.

Pour conclure, je profite de l'occasion qui m'est donné pour vous souhaiter malgré les circonstances de Belles et Heureuses Fête de Fin d'Année et surtout une Bonne Santé. Alors prudence !

Vive Corcelles-Cormondèche, Vive la Nouvelle Commune de Neuchâtel !

5. Adieux aux armoiries

Après ces discours, M. Président du Conseil général et Présidente du Conseil communal décrochent la bannière officielle de la Commune, la plient et la préparent pour son archivage dans les archives communales.

Fin de la séance à 21h25.

Pour le procès-verbal,
P. Muhlemann, adm. communal

Liste de présence, 14 décembre 2020 (séance n° 21 de la législature 17 - 20)

Attinger	Verena	<input checked="" type="checkbox"/>	Guye	Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>
Beshaj	Silvana	<input checked="" type="checkbox"/>	Henguely	Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>
Borel	Jean-Claude	E	Lauenstein	Michaël	<input checked="" type="checkbox"/>
Borloz	Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>	Leclerc	Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>
Bourquin	Anita	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Eplattenier	Claude	E
Bourquin	Luc	E	Macherel Rey	Anne	<input checked="" type="checkbox"/>
Brammeier	Nicole	E	Martin	Fanny	<input checked="" type="checkbox"/>
Brammeier	Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	Mateescu Dall.	Ionica	<input checked="" type="checkbox"/>
Cand	Steve	<input checked="" type="checkbox"/>	Pancza Blanc	Cécile	<input checked="" type="checkbox"/>
Capelli	Karin	<input checked="" type="checkbox"/>	Perret	Pierrine	<input checked="" type="checkbox"/>
Dallais	Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	Pinel (Panadero)	Raphaëlle	E
Da Pare	Silvio	<input checked="" type="checkbox"/>	Rapin	Esther	<input checked="" type="checkbox"/>
Desbaillet	Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauvant	Yves	<input checked="" type="checkbox"/>
Dutoit	Cloé	<input checked="" type="checkbox"/>	Schwab	Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>
Duvillard	Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/>	Tahara Dallais	Kaori	<input checked="" type="checkbox"/>
Galland	Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>	Tissot	Vanessa	<input checked="" type="checkbox"/>
Gérard Mattson	Stéphanie	<input checked="" type="checkbox"/>	Ummel Mariani	Lysiane	<input checked="" type="checkbox"/>
Gretillat	Elena	<input checked="" type="checkbox"/>	Wenger	Guillaume-Emile	<input checked="" type="checkbox"/>
Grosjean	Charlotte	<input checked="" type="checkbox"/>	Wenger	Jean-Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>
Guillaume-G.	Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	Wildhaber	Jean-Pierre	E
Guillén	José	<input checked="" type="checkbox"/>			

E: excusé, A: absent, D: démissionnaire